



AIR LIQUIDE TUNISIE SA

SOCIETE ANONYME AU CAPITAL DE 30 282 050 DT
SIEGE SOCIAL : 37 RUE DES ENTREPRENEURS –Z.I.LA CHARGUIA II-2035 –ARIANA

RAPPORT DE COMMISSARIAT AUX COMPTES SUR LES ETATS FINANCIERS ARRETES AU 31 décembre 2013 (Avril 2014)

SOMMAIRE

- Rapport général
- Rapport spécial
- Etats financiers arrêtés au 31 décembre 2013

Mesdames et Messieurs les actionnaires de la société
AIR LIQUIDE TUNISIE SA

37 RUE DES ENTREPRENEURS

Z.I. LA CHARGUIA II-2035 –ARIANA

RAPPORT GENERAL

Mesdames et Messieurs les actionnaires ;

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2013 sur :

- l'audit des états financiers de société AIR LIQUIDE TUNISIE SA, tels qu'ils sont joints au présent rapport, faisant ressortir un total bilan de 74 885 820 DT et un résultat bénéficiaire de 8 963 662 DT,
- les autres obligations légales et réglementaires.

I. Rapport sur les états financiers

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de la société AIR LIQUIDE TUNISIE SA, qui comprennent le bilan au 31 décembre 2013, ainsi que l'état de résultat, l'état des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, et les notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers

Le conseil d'administration est responsable de la préparation et la présentation fidèle de ces états financiers conformément à la loi n° 96-112 du 30 décembre 1996, relative au système comptable des entreprises, ainsi que du contrôle interne qu'il considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité du commissaire aux comptes

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les Normes internationales d'audit. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Opinion

A notre avis, les états financiers sont réguliers et sincères et donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la société Air Liquide Tunisie SA au 31 décembre 2013, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément au système comptable des entreprises en Tunisie.

II. Rapport relatif à d'autres obligations légales et réglementaires

Nous avons également procédé, conformément aux normes de la profession, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

1- Sur la base de ces vérifications, nous n'avons pas d'observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les états financiers des informations d'ordre comptable données dans le rapport du conseil d'administration sur la gestion de l'exercice.

2- En application des dispositions de l'article 19 du décret n°2001-2728 du 20 novembre 2001 relatif aux conditions d'inscription des valeurs mobilières et aux intermédiaires agréés pour la tenue des comptes en valeurs mobilières, nous avons procédé aux vérifications portant sur la conformité de la tenue des comptes des valeurs mobilières émises par la société avec la réglementation en vigueur. Nous n'avons pas d'observations à formuler à ce sujet.

3- En application des dispositions de l'article 3 de la loi 94-117 du 14 novembre 1994 portant réorganisation du marché financier telles que modifiées par la loi 2005-96 du 18 octobre 2005, et sur la base de nos travaux effectués conformément aux Normes Internationales d'Audit, nous

n'avons pas relevé d'insuffisances qui sont de nature à affecter l'efficacité et la fiabilité du système de contrôle interne relatif au traitement de l'information comptable et à la préparation des états financiers.

Tunis le, 28/04/2014



ECC MAZARS

Mourad
Guellaty

Mohamed MEHDI

Mourad GUELLATY

Mesdames et Messieurs les actionnaires de la société
AIR LIQUIDE TUNISIE S.A

37 RUE DES ENTREPRENEURS

Z.I. LA CHARGUIA II-2035 –ARIANA

RAPPORT SPECIAL - EXERCICE CLOS
LE 31 DECEMBRE 2013

Mesdames et Messieurs les actionnaires ;

En application des articles 200 et suivants et l'article 475 du code des sociétés commerciales, nous reportons ci-dessous sur les conventions conclues et opérations réalisées au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2013.

Notre responsabilité est de nous assurer du respect des procédures légales d'autorisation et d'approbation de ces conventions ou opérations. Il ne nous appartient pas en conséquence, de rechercher l'existence éventuelle de telles conventions ou opérations mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, leurs caractéristiques et modalités essentielles, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien fondé. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et la réalisation de ces opérations en vue de leur approbation.

1. Opérations réalisées relatives à des conventions antérieures :

L'exécution des conventions suivantes, conclues au cours des exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2013 dont voici les principaux volumes :

- Contrat de licence de technologie signé avec AIR LIQUIDE SA le 26 décembre 2005 tel que modifié par avenant daté du 1^{er} janvier 2012, autorisés respectivement par votre conseil d'administration du 18 novembre 2000 et du 19 novembre 2012 et ayant pour objet la concession de la licence d'exploitation de la technologie pour la fabrication, l'utilisation et la commercialisation moyennant une redevance de 3,1% calculée par rapport aux ventes nettes de la société AIR LIQUIDE TUNISIE SA et ses filiales. Le montant total facturé par AIR LIQUIDE SA en 2013 au titre de cette convention s'est élevé à 1 762 353 DT.
- Contrat de licence de marques conclu avec AIR LIQUIDE SA le 28 mai 1998 tel que modifié par avenant daté du 1^{er} janvier 2012, autorisés respectivement par votre conseil d'administration du 10 décembre 1998 et du 19 novembre 2012 et ayant pour objet la concession de la licence de marques moyennant le paiement d'une redevance de 0,3% calculée sur les ventes nettes de AIR LIQUIDE TUNISIE SA et ses filiales. Le montant total facturé par AIR LIQUIDE SA en 2013 au titre de cette convention s'est élevé à 184 308 DT.
- La société AIR LIQUIDE TUNISIE SA loue à la société AIR LIQUIDE SPECNA des constructions édifiées sur un terrain à usage industriel d'une superficie de 1000 m² sis à la zone industrielle de Borj Cedria pour une durée de dix ans commençant le 1er décembre 2010. Le loyer annuel est fixé à la somme globale et forfaitaire de 40 000 DT hors taxes payable trimestriellement. Le loyer est augmenté de 3 % par an à partir de la deuxième année. Cette convention a été ratifiée par votre Conseil d'administration du 21 Avril 2011. Le montant total facturé par AIR LIQUIDE TUNISIE SA en 2013 au titre de cette convention s'est élevé à 42 592 DT hors taxes.
- Convention de fournitures et de services signée avec AIR LIQUIDE TUNISIE SERVICES SA en date du 2 Août 1993 telle que modifiée par l'avenant du 1^{er} Janvier 2012, autorisées respectivement par votre Conseil d'administration du 17 décembre 1993 et du 19 Novembre 2012 et portant sur la commercialisation des gaz industriels et médicaux fabriqués ou importés ainsi que le matériel médical et de soudage et les prestations fournies par AIR LIQUIDE TUNISIE SA dans les domaines de l'assistance technique, de la gestion, et de la mise à disposition de la logistique.

Le montant total facturé en 2013 à AIR LIQUIDE TUNISIE SERVICES SA au titre de cette convention s'est élevé à 6 158 136 DT Hors taxes. Le montant non encore réglé à la date du 31 décembre 2013 s'élève à 7 266 601 DT TTC relatif à la redevance au titre de l'exercice 2013.

- Convention de crédit fournisseur signée le 1^{er} décembre 2006 avec AIR LIQUIDE TUNISIE SERVICES SA et autorisée par votre conseil d'administration du 25 décembre 2006 ayant pour objet la facturation des intérêts de retard relatifs aux créances échues et impayées. Le montant total facturé à AIR LIQUIDE TUNISIE SERVICES SA en 2013 au titre de cette convention s'est élevé à 686 976 DT hors taxes. Le montant non encore réglé à la date du 31 décembre 2013 s'élève à 728 195 DT TTC relatif aux intérêts de retard des créances échues et impayées.
- Votre Conseil d'Administration du 14 Avril 2014 a ratifié une convention de mise à la disposition de la société AIR LIQUIDE SPECNA SARL de l'unité Floxfill de production des GPM moyennant le paiement d'une somme égale au montant de l'amortissement. Le montant facturé au titre de cette convention s'est élevé en 2013 à 231 632 DT hors taxes.

2. Obligations et engagements vis-à-vis des dirigeants :

a) Les obligations et engagements envers les dirigeants tels que visés à l'article 200 (nouveau) II § 5 du code des sociétés commerciales se détaillent comme suit :

- La rémunération du Directeur Général de la société Air Liquide Tunisie SA pour la période allant du 1^{er} Janvier au 31 Décembre 2013 s'est élevée à 421 611 DT. Cette rémunération brute y compris toutes les charges patronales se compose du salaire fixe, du salaire variable et de la prise en charge, en tant qu'expatrié, d'un logement de fonction. Le Directeur Général bénéficie en outre d'une voiture de fonction.
- Le Directeur Général adjoint de la société Air Liquide Tunisie SA et de sa filiale Air Liquide Tunisie Services SA a perçu une rémunération de 272 408 DT pour la période allant du 1^{er} Janvier au 31 Décembre 2013 totalement prise en charge par la société Air Liquide Tunisie Services SA. Cette rémunération brute y compris toutes les charges patronales se compose du salaire fixe, du salaire variable et de la prise en charge d'un logement de fonction. Le Directeur Général adjoint bénéficie en outre d'une voiture de fonction.
- La société a alloué en 2013 des jetons de présence au profit des administrateurs d'un montant total de 85 000 DT.
- La société a alloué en 2013 des jetons de présence au profit des membres du comité d'audit d'un montant total de 15 000 DT.

Rapport de commissariat aux comptes- Exercice Clos au 31 Décembre 2013

b) Les obligations et engagements de la société Air Liquide Tunisie SA envers ses dirigeants, tels qu'ils ressortent des états financiers pour l'exercice clos le 31 décembre 2013, se présentent comme suit (en DT) :

	D.G		DGA		PCA		Administrateurs	
	Charges de l'exercice	Passif au 31/12/2013						
Salaires	318 955	78 570	174 855	55 345				
Avantages à court terme	102 656		97 553					
Jetons de présence	7 727	15 455			22 955	45 909	69 318	244 731
Autres avantages à long terme								
Paiements en actions								
Total	429 338	94 025	272 408	55 345	22 955	45 909	69 318	244 731

Par ailleurs, et en dehors des opérations précitées, nous n'avons pas été avisés de l'existence d'autres opérations ou conventions entrant dans le cadre des dispositions de l'article 200 et suivants et l'article 475 du code des sociétés commerciales, et nos travaux n'ont pas révélé l'existence de telles opérations.

Tunis le, 28/04/2014



ECC MAZARS

Mourad
Guellaty

Mohamed MEHDI

Mourad GUELLATY



ETATS FINANCIERS
Exercice clos le 31 décembre 2013

BILAN : LES ACTIFS
Exercice clos au 31/12/2013

<i>(Chiffres en Dinars tunisiens)</i>	Notes	Au 31/12/2013	Au 31/12/2012
Actifs non courants			
Actifs immobilisés			
Immobilisations incorporelles	(1)	2 017 638	1 868 613
Moins: amortissements		-1 367 482	-1 044 404
		650 156	824 209
Immobilisations corporelles	(1)	101 689 580	96 489 999
Moins: amortissements		-64 355 914	-59 155 769
		37 333 666	37 334 230
Immobilisations financières	(2)	932 584	927 960
Moins: provisions		-92 837	-92 837
		839 747	835 123
Total des Actifs immobilisés		38 823 569	38 993 562
Autres actifs non courants			
Total des actifs non courants		38 823 569	38 993 562
Actifs courants			
Stocks	(3)	3 948 091	3 952 270
Moins: provisions		-99 876	-14 837
		3 848 215	3 937 433
Clients et comptes rattachés	(4)	28 543 974	20 175 443
Moins: provisions		-358 436	-292 247
		28 185 538	19 883 196
Autres actifs courants		1 906 858	9 718 541
Moins: provisions		-26 767	
	(5)	1 880 091	9 718 541
Placements et autres actifs financiers		4 659	10 697
Moins: provisions			
	(6)	4 659	10 697
Liquidités et équivalents de liquidités	(7)	2 143 748	626 905
Total des actifs courants		36 062 251	34 176 772
TOTAL DES ACTIFS		74 885 820	73 170 334

BILAN : LES CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS

Exercice clos au 31/12/2013

<i>(Chiffres en Dinars tunisiens)</i>	Notes	Au 31/12/2013	Au 31/12/2012
Capitaux propres			
Capital social		30 282 050	27 758 550
Réserves		5 743 173	2 688 413
Subventions d'investissements		1 242 835	1 199 204
Fond Social		14 722	24 970
Résultats reportés			
Total des capitaux propres avant résultat de l'exercice		37 282 780	31 671 137
Résultat de l'exercice		8 963 662	11 341 004
dont: Compte Spécial d'Investissement (à déduire du résultat de l'exercice)		2 345 000	2 523 500
Total des capitaux propres avant affectation du résultat	(8)	46 246 442	43 012 141
Passifs			
Passifs non courants			
Emprunts		768 853	3 081 918
Autres passifs financiers	(9)	11 859 559	11 938 215
Provisions		67 735	67 735
Total des passifs non courants		12 696 147	15 087 868
Passifs courants			
Fournisseurs et comptes rattachés	(10)	6 701 537	7 819 162
Autres passifs courants	(11)	2 984 710	4 055 039
Concours bancaires et autres passifs financiers	(12)	6 256 984	3 196 124
Total des passifs courants		15 943 231	15 070 325
Total des passifs		28 639 378	30 158 193
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS		74 885 820	73 170 334

ETAT DE RESULTAT
Période allant du 01 janvier au 31 décembre 2013
(modèle de référence)

<i>(Chiffres en Dinars tunisiens)</i>	Notes	Au 31/12/2013	Au 31/12/2012
Revenus	(13)	34 361 788	28 880 935
Coût des ventes	(14)	-21 214 450	-18 065 806
Marge brute		13 147 338	10 815 129
Autres produits d'exploitation	(15)	544 900	663 756
Frais de distribution	(16)	-853 989	-574 523
Frais d'administration	(17)	-3 060 013	-1 811 688
Autres charges d'exploitation	(18)	-1 455 729	-890 560
Résultat d'exploitation		8 322 507	8 202 114
Produits financier nettes	(19)	52 994	201 029
Produits des placements			
Produits des participations	(20)	1 949 858	1 950 035
Autres gains ordinaires		45 604	1 376 842
Autres pertes ordinaires			-438 024
Reprise sur provisions pour risques et charges			1 600 000
Résultat des activités ordinaires avant impôt		10 370 963	12 891 996
Impôt sur les sociétés	(21)	-1 407 301	-1 550 992
Résultat des activités ordinaires après impôt		8 963 662	11 341 004
Effet des modifications comptables			
Résultat après modifications comptables		8 963 662	11 341 004

ETAT DES FLUX DE TRESORERIE
Exercice clos au 31/12/2013
 (modèle de référence)

<i>(Chiffres en Dinars tunisiens)</i>	Notes	Au 31/12/2013	Au 31/12/2012
Flux de trésorerie liés à l'exploitation			
Encaissements reçus des clients		44 006 335	36 009 222
Intérêts reçus		1	1
Décaissements en faveur des fournisseurs d'exploitation et du personnel		-30 095 197	-20 588 487
Décaissements en faveur de l'Etat (impôts et taxes)	(22)	-3 745 630	-1 798 140
Intérêts payés	(23)	-505 207	-458 829
Flux de trésorerie provenant de l'exploitation		9 660 302	13 163 767
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement			
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	(24)	-5 528 163	-6 132 273
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations corporelles et incorporelles			0
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations financières		-6 750	
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations financières			
Flux de trésorerie provenant des activités d'investissement		-5 534 913	-6 132 273
Flux de trésorerie liés aux activités de financement			
Encaissement dépôt de garantie			
Décaissement dépôt de garantie	(25)		-609 418
Dividendes et autres distributions payés	(26)	-5 667 048	-4 991 006
Dividendes et autres distributions reçus	(27)	1 950 000	1 950 000
Encaissement provenant des subventions d'investissements	(28)	325 262	0
Encaissement d'emprunts		0	7 000 000
Remboursement d'emprunts	(29)	-2 333 333	-1 779 798
Flux de trésorerie provenant des activités de financement		-5 725 119	1 569 778
Incidences des variations des taux de change sur les liquidités et équivalents de liquidités	(30)	66 368	-63 300
Variation de trésorerie		-1 533 362	8 537 972
Trésorerie au début de l'exercice		-192 187	-8 730 159
Trésorerie à la clôture de l'exercice	(31)	-1 725 549	-192 187

SCHEMA DES SOLDES INTERMEDIAIRES DE GESTION AU 31 DECEMBRE 2013

PRODUITS		CHARGES		Période allant du 01 Janvier au 31 DECEMBRE		
				2013	2012	
Revenus et autres produits	34 361 788	Déstockage de production	2 153 502			
Total	34 361 788	Total	2 153 502	Production	32 208 286	27 319 448
Production	32 208 286	Achats consommés	11 017 466	Marge sur coût matières	21 190 820	18 080 851
Marge sur coût matières	21 190 820	Autres charges externes	4 273 547			
Total	21 190 820	Total	4 273 547	Valeur Ajoutée Brute	16 917 273	14 971 040
Valeur Ajoutée Brute	16 917 273	Impôts et taxes	90 862			
		Charges de personnel	4 456 283			
Total	16 917 273	Total	4 547 145	Excédent brut d'exploitation	12 370 128	11 587 085
Excédent brut d'exploitation	12 370 128	Autres charges ordinaires	6 968 850			
Autres produits d'exploitation	590 504	Dotations aux amortissements				
Produits des participations	1 949 858	et aux provisions ordinaires	4 136 326			
Produits des placements	0	Charges Diverses	456 195			
Produits Financiers	1 022 022	Charges Financières	969 028			
Reprise de provision pour risque	0	I. S.	1 407 301			
Autres gains	0		6 968 850			
Total	15 932 512	Total	6 968 850	Résultat des activités ordinaires	8 963 662	11 341 004
Résultat positif des activités ordinaires	8 963 662	Effet négatif des modifications comptables		Résultat net après modifications comptables	8 963 662	11 341 004



NOTES AUX ETATS FINANCIERS

1. PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES

REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS

- Les états financiers de la société Air Liquide Tunisie sont élaborés conformément aux conventions, principes et méthodes comptables prévus par le cadre conceptuel de la comptabilité financière ainsi que par les normes comptables tunisiennes.
- Les états financiers sont établis en dinars tunisiens et couvrent la période allant du 1^{er} janvier au 31 Décembre 2013.
- Les états financiers comprennent le bilan, l'état de résultat, l'état de flux de trésorerie et les notes annexes.
- L'état de résultat et l'état des flux de trésorerie sont présentés selon les modèles de référence prévus par la norme comptable générale.

PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES

▪ **Immobilisations incorporelles**

Les immobilisations incorporelles comprennent essentiellement les logiciels informatiques.

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur prix de revient d'origine (coût historique). L'amortissement est calculé selon la méthode linéaire sur trois ans.

▪ **Immobilisations corporelles**

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur prix de revient d'origine (coût historique).

Le prix de revient correspond au prix d'achat auquel sont ajoutés les droits et taxes supportés et non récupérables, et en général tous les frais directement rattachés à la mise en marche de l'équipement.

Les immobilisations sont amorties linéairement aux taux suivants :

Constructions	5 %
Agencements, aménagements et installations	10 %
Matériel et outillage	10 %
Matériel de transport	20 %
Mobilier et matériel de bureau	10 %
Emballages commerciaux	10 %
Matériel informatique	33.33 %

La date de départ des amortissements est celle de leur mise en service. L'amortissement des immobilisations mises en service au cours de l'exercice est calculé en respectant la règle du prorata temporis.

▪ **Revenus**

Les revenus sont évalués à la juste valeur des contreparties reçues ou à recevoir au titre de la vente des marchandises, des produits fabriqués et des prestations de services.

↳ Ventes de marchandises

Les revenus provenant de la vente de marchandises sont comptabilisés lorsque, l'entreprise a transféré à l'acheteur les principaux risques et avantages inhérents à la propriété. En général, ce transfert s'opère lors de la livraison de la marchandise.

↳ Prestations de services

Les revenus découlant des prestations de services sont comptabilisés au fur et à mesure de l'exécution du service.

▪ **Stocks**

Les stocks de la société comprennent :

- Les matières premières
- Les matières consommables
- Les produits finis (gaz fabriqués)
- Les marchandises (gaz et autres produits importés)

Les matières premières, matières consommables et marchandises sont valorisées à leurs prix de revient qui comprennent les prix d'achat majorés des frais d'approche.

Les produits finis sont valorisés à leur coût de production.

Les stocks sont comptabilisés selon la méthode de l'inventaire permanent et valorisés selon la méthode de prélèvement par lot.

A la clôture de l'exercice, la différence entre la valeur de réalisation nette et la valeur de comptabilisation fait l'objet le cas échéant d'une provision pour dépréciation.

▪ **Opérations libellées en monnaies étrangères**

Les opérations en monnaies étrangères sont comptabilisées au cours du jour de l'opération, à l'exception de celles faisant l'objet d'une couverture de change à terme, constatées au cours de couverture.

A la clôture de l'exercice, les éléments monétaires libellés en devises et ne faisant pas l'objet d'une couverture à terme sont actualisés au cours de clôture.

Les pertes et gains de change sur les éléments monétaires à court terme sont portés, respectivement, dans les comptes de charges ou de produits financiers.

2. NOTES RELATIVES AUX ETATS FINANCIERS

BILAN - ACTIF

NOTE 1 : IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES

Les variations des valeurs brutes s'analysent comme suit :

Rubriques	Valeurs brutes au 31/12/2012	Acquisitions	Virements de compte à compte	Cession	Valeurs brutes au 31/12/2013
Immobilisations incorporelles	1 868 613	47 865	101 160	0	2 017 638
Logiciels	1 848 613	47 865	101 160		1 997 638
Fonds de commerce	20 000				20 000
Immobilisations corporelles	96 489 999	5 321 312	<101 160>	<20 571>	101 689 580
Terrains	1 191 384				1 191 384
Constructions	2 860 887				2 860 887
Matériel et outillage	41 043 758		691 115		41 734 873
Matériel de transport	2 630 269	74 980	105 637	<14 677>	2 796 209
M.M.B & A.A.I	12 516 989	66 443	898 311	<5 894>	13 475 849
Emballages	33 118 255		1 671 966		34 790 221
Immobilisations en cours	3 128 457	5 179 889	<3 468 189>		4 840 157
Total	98 358 612	5 369 177	0	<20 571>	103 707 218

Les variations des amortissements s'analysent comme suit :

Rubriques	Amortissements au 31/12/2012	Dotations 2013	Autres variations	Amortissements au 31/12/2013
Immobilisations incorporelles	1 044 404	323 078	0	1 367 482
Logiciels	1 044 404	323 078		1 367 482
Fonds de commerce				0
Immobilisations corporelles	59 155 769	5 220 717	<20 572>	64 355 914
Constructions	1 660 729	102 844		1 763 573
Matériel et outillage	23 063 618	2 354 118		25 417 736
Matériel de transport	2 101 730	200 612	<14 677>	2 287 665
M.M.B & A.A.I	6 872 586	1 048 884	<5 895>	7 915 575
Emballages	25 457 106	1 514 259		26 971 365
Total	60 200 173	5 543 795	<20 572>	65 723 396

NOTE 2 : IMMOBILISATIONS FINANCIERES

Le solde de cette rubrique s'analyse comme suit :

Rubriques	2013	2012
Titres de participation (a)	754 046	754 046
Prêts au personnel (b)	65 727	61 103
Dépôts et cautionnements	112 811	112 811
Total brut	932 584	927 960
Provisions pour dépréciations des immobilisations financières	<92 837>	<92 837>
Total net	839 747	835 123

(a) Le solde de ce compte comprend principalement la valeur des titres détenus dans notre filiale, la société Air Liquide Tunisie Services, pour un montant de 749 940DT correspondant à la détention de 99,99 % de son capital.

(b) Il s'agit de la partie à plus d'un an des prêts accordés au personnel.

NOTE 3 : STOCKS

Le solde de ce poste s'analyse comme suit :

Rubriques	2013	2012
Matières premières	305 250	355 804
Matières consommables	2 901 108	2 625 997
Gaz fabriqués	642 820	199 354
Travaux en cours	48 193	135 861
Marchandises en transit	50 720	635 254
Total brut	3 948 091	3 952 270
Provision pour dépréciation des stocks	<99 876>	<14 837>
Total net	3 848 215	3 937 433

NOTE 4 : CLIENTS ET COMPTES RATTACHES

Le solde de ce poste s'analyse comme suit :

Rubriques	2013	2012
Air Liquide Tunisie Services	24 794 269	16 359 151
Autres clients	3 749 705	3 816 292
Total brut	28 543 974	20 175 443
Provision pour dépréciation des clients	<358 436>	<292 247>
Total net	28 185 538	19 883 196

NOTE 5 : AUTRES ACTIFS COURANTS

Le solde de ce poste s'analyse comme suit :

Rubriques	2013	2012
Taxe de formation professionnelle	104 878	141 002
Charges payées ou comptabilisées d'avance	56 058	79 536
Sociétés du Groupe (a)	341 326	296 878
Consignations en douane	36 800	41 305
Produits à recevoir	5 651	5 459 493
TVA	804 125	2 234 643
Autres comptes d'actifs courants	558 020	1 465 684
Total brut	1 906 858	9 718 541
Provision pour dépréciation des autres actifs	<26 767>	
Total	1 880 091	9 718 541

(a) Ce poste enregistre principalement les règlements clients encaissés par Air Liquide Tunisie Services pour le compte d'Air Liquide Tunisie.

NOTE 6 : PLACEMENTS ET AUTRES ACTIFS FINANCIERS

Le solde de ce poste s'analyse comme suit :

Rubriques	2013	2012
Prêts à moins d'un an accordés au personnel	2 659	8 697
Titres de placement	2 000	2 000
Total brut	4 659	10 697
Provision pour dépréciation des prêts		
Total net	4 659	10 697

NOTE 7 : LIQUIDITES ET EQUIVALENTS DE LIQUIDITES

Le solde de ce poste s'analyse comme suit :

Rubriques	2013	2012
Banque de Tunisie	2 111 004	562 998
UBCI	3 541	4 062
Autres établissements bancaires	26 145	57 389
Caisses	3 058	2 456
Total	2 143 748	626 905

BILAN - PASSIF

NOTE 8 : CAPITAUX PROPRES

Le tableau de variation des capitaux propres au 31 Décembre 2013 se détaille comme suit :

Rubriques	Au 31 décembre 2012 (avant affectation du résultat)	Affectation du résultat 2012 (conformément à l'AGO du 28 mai 2013)	Autres variations	Au 31 décembre 2013 (avant affectation du résultat)
Capital social (a)	27 758 550		2 523 500	30 282 050
Réserve légale	2 602 365	173 490		2 775 855
Fonds Social	24 970	100 000	<110 248>	14 722
Autres réserves antérieures à 2013	86 048	2 881 270		2 967 318
Subvention d'investissement	1 199 204		43 631	1 242 835
Report à nouveau	0			0
Résultat de l'exercice	11 341 004	<11 341 004>	8 963 662	8 963 662
Compte spécial d'investissement	0	2 523 500	<2 523 500>	0
Total	43 012 141	<5 662 744> (b)	8 897 045	46 246 442

(a) Le capital est divisé en 1 211 282 actions de 25 Dinars chacune.

(b) Il s'agit des dividendes décidés par l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur les états financiers de 2012.

Point 7 de l'article 19 de la Loi de finance 2014

Il ressort de l'analyse des capitaux propres de la société que les sommes non soumises à la retenue à la source prévue par l'article 19 de la loi des finances 2014 s'élèvent au 31/12/2013 à 14 721 557 DT détaillées comme suit :

Rubriques	31 Décembre 2013
Autres réserves	2 967 318
Réserve légale	2 775 855
Résultats reportés	0
Fonds social	14 722
Résultat de l'exercice	8 963 662
dont: Compte Spécial d'Investissement (à déduire du résultat de l'exercice) 2 345 000 DT	
Total	14 721 557

Les principaux actionnaires sont les suivants :

Actionnaires	Nombre d'actions	Pourcentage
Air Liquide International	715 995	59,11%
Banque de Tunisie	232 324	19,18%
Banque Nationale Agricole	133 968	11,06%
Autres	128 995	10,65%
Total	1 211 282	100,00%

NOTE 9 : AUTRES PASSIFS FINANCIERS

Le solde de ce poste correspond aux dépôts de garantie reçus des clients. Ces dépôts sont remboursables à la restitution des emballages dans l'état où ils ont été pris par le client.

NOTE 10 : FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES

Le solde de ce poste s'analyse comme suit :

Rubriques	2013	2012
Fournisseurs d'exploitation	3 974 994	4 366 486
Fournisseurs d'immobilisations	264 837	1 236 865
Fournisseurs d'immobilisations, retenue de garantie	24 480	5 837
Fournisseurs d'exploitation, factures non parvenues	1 100 747	2 209 974
Fournisseurs d'immobilisation, factures non parvenues	1 336 479	0
Total	6 701 537	7 819 162

NOTE 11 : AUTRES PASSIFS COURANTS

Le solde de ce poste s'analyse comme suit :

Rubriques		2013	2012
Charges à payer	(a)	1 203 741	752 267
C.N.S.S.		342 326	312 568
Compte courant actionnaires	(b)	63 366	56 272
Clients créditeurs		0	
Société du Groupe	(c)	133 919	1 167 715
Impôts et taxes		540 731	1 432 791
Autres créditeurs		700 627	333 426
Total		2 984 710	4 055 039

(a) Ce poste comprend pour l'essentiel les charges du personnel à payer au titre des congés payés, des départs à la retraite et des bonus.

(b) Ce poste enregistre les dividendes distribués au titre des résultats antérieurs à l'exercice 2013 et non encore réglés. Conformément aux dispositions de la loi de finance 2014, ces dividendes ne sont pas soumis à la retenue à la source.

(c) Ce poste enregistre les règlements clients encaissés par Air Liquide Tunisie pour le compte d'Air Liquide Tunisie Services.

NOTE 12 : CONCOURS BANCAIRES COURANTS ET AUTRES PASSIFS FINANCIERS

Le solde de ce poste s'analyse comme suit :

Rubriques	2013	2012
Banque de Tunisie	3 869 297	819 091
Echéance emprunts à moins d'un an	2 387 687	2 377 033
Total	6 256 984	3 196 124

ETAT DE RESULTAT**NOTE 13 : REVENUS**

Le solde de ce poste englobe notre chiffre d'affaires réalisé sur les ventes de gaz et de matériel durant l'année 2013.

Rubriques	2 013	2 012
Chiffre d'affaires	34 361 788	28 880 935

NOTE 14 : COUT DES VENTES

Le solde de ce poste s'analyse comme suit :

Rubriques	2 013	2 012
Achats consommés	13 068 873	10 757 190
Frais de personnel	2 448 154	2 343 704
Services extérieurs	2 790 756	2 108 022
Amortissements et provisions	2 906 667	2 856 890
Total	21 214 450	18 065 806

NOTE 15 : AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION

Le solde de ce poste s'analyse comme suit :

Rubriques	2 013	2 012
Location	42 592	41 200
Produits divers d'exploitation	220 678	400 448
Quote-part des subventions d'investissement Inscrite au résultat	281 630	222 108
Total	544 900	663 756

NOTE 16 : COUTS DE DISTRIBUTION

Le solde de ce poste s'analyse comme suit :

Rubriques	2 013	2 012
Achats non stockés	63 071	14 644
Frais de personnel	282 951	128 542
Services extérieurs	156 785	133 634
Amortissements et provisions	351 182	297 703
Total	853 989	574 523

NOTE 17 : CHARGES ADMINISTRATIVES

Le solde de ce poste s'analyse comme suit :

Rubriques	2013	2012
Frais du personnel administratif	1 465 178	841 148
Services extérieurs	972 336	685 633
Achats non stockés	39 023	28 251
Amortissements et provisions	583 476	256 656
Total	3 060 013	1 811 688

NOTE 18 : AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION

Le solde de ce poste s'analyse comme suit :

Rubriques	2013	2012
Redevance Air Liquide SA	562 133	329 620
Diverses charges ordinaires	549 463	479 812
Amortissements et provisions	295 000	15 044
Services extérieurs	49 133	66 084
Total	1 455 729	890 560

NOTE 19 : PRODUITS FINANCIERS NETS

Le solde de ce poste s'analyse comme suit :

Rubriques	2013	2012
Charges financières	<969 028>	<1 006 079>
Intérêts débiteurs des comptes courants	<360 566>	<285 201>
Intérêts des emprunts	<245 084>	<244 560>
Escompte	<24 996>	<3 018>
Pertes de change	<338 382>	<473 300>
Produits financiers	1 022 022	1 207 108
Intérêts de retard (a)	686 976	866 097
Intérêts créditeurs des comptes courants	1	1
Gain de change	335 045	341 010
Produits financiers nets	52 994	201 029

(a) Ce poste enregistre principalement le montant des intérêts de retard sur les factures commerciales échues et non payées par Air Liquide Tunisie Services.

NOTE 20 : PRODUITS DES PARTICIPATIONS

Il s'agit des dividendes perçus de notre filiale Air Liquide Tunisie Services au titre de l'exercice 2012.

NOTE 21 : IMPOT SUR LES SOCIETES

L'impôt a été calculé en prenant en compte les réintégrations et les déductions fiscales ainsi que les exonérations d'impôt provenant des opérations d'exportation et d'investissement.

ETAT DES FLUX DE TRESORERIE**NOTE 22 : IMPOTS ET TAXES PAYES**

Ce poste représente les règlements des acomptes provisionnels, les droits et taxes mensuels ainsi que les paiements dus suite à la reconnaissance de dette pour le contrôle fiscal.

NOTE 23 : INTERETS PAYES

Ce poste représente les décaissements des intérêts débiteurs des comptes bancaires, ainsi que ceux des emprunts.

NOTE 24 : DECAISSEMENTS PROVENANT DE L'ACQUISITION DES IMMOBILISATIONS

Ce poste représente les paiements sur investissements corporels et incorporels réalisés au cours de l'exercice 2013.

NOTE 25 : DECAISSEMENT PROVENANT DES DEPOTS DE GARANTIE

Ce poste représente les décaissements liés aux dépôts de garantie d'emballage.

NOTE 26 : DIVIDENDES ET AUTRES DISTRIBUTIONS PAYES

Le solde de ce poste représente les dividendes et autres distributions payés par Air Liquide Tunisie au titre de l'exercice 2012.

NOTE 27 : DIVIDENDES ET AUTRES DISTRIBUTIONS REÇUS

Le solde de ce poste représente les dividendes reçus d'Air Liquide Tunisie Services au titre de l'exercice 2012.

NOTE 28 : ENCAISSEMENT PROVENANT DES SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENTS

Le solde de ce poste représente les subventions d'investissements encaissés en 2013 dans le cadre du programme de mise à niveau.

NOTE 29 : REMBOURSEMENT D'EMPRUNT

Le solde de ce poste représente les remboursements de l'emprunt contracté auprès de la BT.

NOTE 30 : INCIDENCES DES VARIATIONS DES TAUX DE CHANGE SUR LES LIQUIDITES ET EQUIVALENTS DE LIQUIDITES

Le solde de ce poste représente l'incidence des variations des taux de change sur les liquidités en devises.

NOTE 31 : TRESORERIE A LA CLOTURE DE L'EXERCICE

Le solde de ce poste s'analyse comme suit :

Rubriques	2 013	2 012
Banque de Tunisie	<1 758 292>	<256 094>
UBCI	3 541	4 062
Autres établissements bancaires	26 144	57 389
Caisses	3 058	2 456
Total	<1 725 549>	<192 187>

NOTE 32 : ENGAGEMENTS HORS BILAN

Les engagements hors bilan s'analysent comme suit :

Rubriques	2013	2012
Cautions douanières	11 438	22 138
Cautions sur marchés	12 035	12 035
Total	23 473	34 173

TABLEAU DE PASSAGE DES CHARGES PAR DESTINATION AUX CHARGES PAR NATURE AU 31 DECEMBRE 2013

Charges par destination	Montant	Ventilation				Observations
		Achats consommés (1)	Charges de personnel	Amortissements et provisions	Autres charges	
Coût des ventes	21 214 450	13 068 873	2 448 154	2 906 667	2 790 756	
Frais de distribution	853 989	63 071	282 951	351 182	156 785	
Frais d'administration	3 060 013	39 023	1 465 178	583 476	972 336	
Autres charges d'exploitation	1 455 729		260 000	295 000	900 729	
I/S	1 407 301				1 407 301	
	27 991 482	13 170 967	4 456 283	4 136 325	6 227 907	